

## L'UNSA A 25 ANS

Le 12 février 1993, se tenait, à Paris, l'assemblée constitutive de l'UNSA. La Fédération de l'Education Nationale (aujourd'hui UNSA Education), la Fédération Générale Autonome des Fonctionnaires, la Fédération Maîtrise et Cadres de la SNCF (aujourd'hui UNSA Ferroviaire), la Fédération Autonome des Transports (aujourd'hui UNSA Transports), la Fédération Générale des Syndicats et Organisations de l'Agroalimentaire (aujourd'hui UNSA 2A) réalisaient ainsi le premier regroupement structurel du syndicalisme français depuis 1948.

25 ans, c'est peu dans un paysage syndical français plus que centenaire. Mais que de chemin parcouru dans ce court moment ! Du cartel de départ, l'UNSA a su muter vers une union nationale interprofessionnelle en capacité de porter une réflexion, des propositions et des actions pour les salariés et agents publics de notre pays, et d'Europe via notre affiliation à la CES. L'organisation des débuts, essentiellement implantée dans les services publics, a étendu son syndicalisme dans les entreprises, dans un nombre croissant de secteurs économiques.

Cette émergence ne s'est pas produite par miracle. Que d'obstacles à franchir, accumulés sur notre route par le conservatisme ! L'arrêté de 1966 d'abord. Accordant un monopole de représentation, et les moyens afférents, à 5 organisations, il figeait autour du paysage de 1966, la règle des relations sociales. Jusqu'à la loi d'août 2008 qui assoira enfin la représentativité sur le vote démocratique des salariés, pendant ses 15 premières années, l'UNSA paiera de plus de 1400 procès en représentativité son péché originel : être née après 1966. En syndicalisme aussi, les jeunes peuvent avoir le tort de n'être pas assez vieux... Puis de 2008 à 2017, il fallut encore subir une période transitoire impliquant la non application intégrale à l'UNSA des principes d'égalité de traitement.

Ces montagnes, l'UNSA les aura soulevées, grâce à ses militants et à la confiance croissante des salariés et agents à son égard. Notre secret ? Un projet fort, des valeurs et des convictions chevillées au corps. Oui, 25 ans après, nous voulons une UNSA encore plus forte. Pourquoi faire ?

Martine Le Gal, première Secrétaire Générale de l'UNSA, répondait ainsi ce 12 février 1993: « *Pas une sixième confédération, pas une arme contre quiconque, pas une organisation de plus dans un paysage syndical déjà trop dispersé, émietté, affaibli. Mais la concrétisation d'une volonté farouche et d'un espoir partagé : créer ce déclic et cette petite flamme qui, modestement, peuvent permettre le sursaut nécessaire pour redynamiser et construire en France un syndicalisme fort, représentatif, un syndicalisme réformiste, un syndicalisme essentiel pour la démocratie.* »

25 ans après, il n'y a pas un mot à enlever.

### **Apprentissage :**

#### ***des mesures positives pour les jeunes mais des précisions encore nécessaires***

La réunion d'arbitrage sur la concertation relative à la transformation de l'apprentissage a eu lieu le 9 février en présence du Premier Ministre, de la ministre du Travail, du ministre de l'Education nationale et de la ministre de l'Enseignement supérieur.

L'UNSA y était représentée par Luc Berille, Secrétaire général et Vanessa Jereb, Secrétaire nationale.

Sur la base du rapport présenté le 30 janvier dernier, le gouvernement a présenté ses arbitrages, indiquant toutefois que la négociation sur la Formation professionnelle en cours apportera certaines précisions.

L'UNSA estime que les orientations générales concernant les jeunes eux-mêmes vont dans le bon sens. L'augmentation de la rémunération des apprentis, l'aide au permis de conduire sont positives.

Mais il manque une prise en compte des problématiques de logement ou d'achat d'équipements qui constituent parfois des freins puissants pour nombre de jeunes et de leur famille.

L'UNSA apprécie également positivement le dispositif visant à éviter une perte d'année pour des jeunes en interruption de contrat de travail, tout comme la consolidation de passerelles entre les différentes voies de formations ainsi que la création d'un SAS pour les prépa-apprentissage.

L'UNSA note que plusieurs mesures, telles le principe de simplification des aides à l'embauche, visent à faciliter l'engagement des entreprises dans l'apprentissage. Elles placent les entreprises devant leurs responsabilités et l'UNSA considère qu'elles impliquent de leur part une obligation de résultats.

À ce titre, l'UNSA, si elle salue la création d'une certification pour les maîtres d'apprentissage, revendique une reconnaissance plus forte, notamment au plan des rémunérations.

Par ailleurs, l'UNSA note que plusieurs mesures visent l'élaboration des contenus des diplômes professionnels, les règlements d'examens et les référentiels de formation. Elle souhaite qu'elles soient clarifiées, notamment les modalités de co-décision qui y sont associées.

L'UNSA estime enfin que le principe de totale liberté de création et de développement de CFA que le gouvernement veut inscrire dans la loi pourrait entrer en contradiction avec les schémas régionaux de formation, outils d'harmonisation de l'offre de formation. Elle s'inquiète du déséquilibre qui pourrait en résulter entre les différentes voies de l'alternance, qu'elle soit sous contrat de travail ou sous statut scolaire.

## ***Action dans la Fonction publique ? L'UNSA donne la parole aux agents***

**L'UNSA Fonction publique a décidé d'attendre la rencontre avec Olivier Dussopt avant d'arrêter sa position sur une éventuelle action de manifestation et de grève, donnant ainsi une chance à la discussion et aux échanges après les annonces d'Edouard Philippe le 1<sup>er</sup> février.**

[Lire le communiqué En marche vers un recul ?](#)

Pour l'UNSA une réaction est nécessaire, mais laquelle ?

L'UNSA utilise la période précédant la rencontre avec le secrétaire d'Etat, pour consulter à la fois ses adhérents, ses sympathisants et les agents publics.

Quelle action sera la plus efficace pour aboutir vis-à-vis des pouvoirs publics ? Laquelle permettra de convaincre l'opinion publique et nos concitoyens qu'eux aussi peuvent se mobiliser pour promouvoir le besoin de service public ? Laquelle permettra aux agents de faire une démonstration de force ? Le Bureau national de l'UNSA Fonction Publique se réunira le 16 février pour analyser les réponses du gouvernement et décider de l'action qu'elle retiendra.

[Lire le communiqué du 6 février](#)



Pour participer à la consultation :

<http://www.unsa-fp.org/?Consultation-UNSA-quel-mode-d-action-pour-defendre-les-agents-publics-et-la>

## ***Loi pour un État au service d'une société de confiance : des transformations en profondeur qui dépassent le droit à l'erreur***

**Le projet de loi voté en première lecture à l'Assemblée nationale va impacter tous les services et les agents publics alors même que les discussions sur le chantier « action publique 2022 » sont en cours. De fait, cette loi devient la première pierre du quinquennat touchant et réformant la Fonction publique.**

L'UNSA Fonction Publique regrette une nouvelle fois l'excès de précipitation du gouvernement, le manque d'études d'impact et surtout l'absence de débat national et de dialogue social, en particulier avec les représentants syndicaux. Ainsi les objectifs affichés de cette loi modifieront la Fonction publique dans son ensemble.

**Dans son analyse, l'UNSA a estimé indispensable que les agents soient réellement formés et qu'ils soient aussi protégés.** Des amendements au projet initial inscrivent, dans le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, que les agents publics bénéficieront régulièrement d'une formation et d'un accompagnement leur permettant de s'adapter aux évolutions de leurs missions. De plus, leur responsabilité civile ne devrait pas pouvoir être engagée.

L'UNSA Fonction Publique rappelle que pour réussir toute transformation, les agents publics doivent être suffisamment nombreux et être reconnus. Elle constate que ni les intentions du Président de la République (120 000 suppressions de poste), ni les décisions du gouvernement (gel du point d'indice, report d'un an de PPCR...) ne vont pas dans ce sens.

Pour en savoir plus : <http://www.unsa-fp.org/?Loi-pour-un-Etat-au-service-d-une-societe-de-confiance-des-transformations-en>

## ***Annick Fayard représente l'UNSA au Conseil d'administration de la CNAV***

**Le Conseil d'administration d'installation de la nouvelle mandature de la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse) s'est déroulé le mercredi 7 février 2018.**

**Annick Fayard, Conseillère nationale UNSA, siège en tant que personnalité qualifiée pour l'UNSA en remplacement de Dominique Corona, Secrétaire national.**

Lors de ce premier Conseil d'administration, Gérard Rivière a été reconduit aux fonctions de Président, Pierre Burban à celles de Vice-Président.

Les orientations stratégiques 2018-2022 ont été approuvées par un vote à l'unanimité lors de la précédente mandature. La priorité des membres du Conseil d'administration, dans les prochains mois, consistera à veiller aux modalités d'application de la Convention d'objectif et de gestion.

## ***L'UR Nouvelle Aquitaine en colloque sur le burn out***

**Une cinquantaine de militants ont bravé les intempéries pour suivre une formation organisée par l'UR Aquitaine sur le thème : « Identifier et prévenir l'épuisement professionnel ou burn out ».**

**Introduit par Jean-Luc Bizeur, chef de projet ORSEU, la conférence a débuté par une intervention de Dominique Corona, Secrétaire national. Il a rappelé le travail accompli nationalement sur ce fléau depuis de nombreuses années**

**C'est ainsi que l'UNSA a été auditionnée par la mission parlementaire Censi-Sebauon qui a rendu son rapport en février 2017, dont les conclusions semblent hélas oubliées...**

**Dominique Corona a aussi rappelé les actions menées départementalement, aussi bien à Nevers qu'à Niort, qui ont abouti à une collaboration avec des professionnels de santé du CHU de Poitiers et avec**

## **la Mission Promotion de la santé mentale-Prévention du suicide en Deux-Sèvres, concrétisée par la publication d'un dépliant destiné au grand public.**

Alain Rivet a pu apporter son éclairage de consultant au sein d'ORSEU, en contact avec les représentants du personnel pour les conseiller et les aider quand ils sont confrontés à ces problèmes, soucieux d'y faire face et de les prévenir.

Michel Debout, professeur de médecine légale, membre associé au Conseil économique social et environnemental, s'est livré à une analyse de l'évolution du travail, résumée en quelques mots : « Avant, on faisait son travail, maintenant, on est son travail ». Et c'est précisément ce surinvestissement professionnel qui peut conduire à la catastrophe si les signes avant-coureurs ne sont pas pris au sérieux.

Si des progrès ont été réalisés pour faire reconnaître les maladies psychiques dans le monde du travail (10.000 affections psychiques reconnues comme accidents du travail en 2016), il reste beaucoup à faire pour une réelle prise en compte de la situation (seuls 596 cas ont été identifiés comme maladie professionnelle ouvrant droit à une meilleure prise en charge pour le salarié).

Le débat qui s'est engagé a précisé le rôle des représentants du personnel, aussi bien dans l'entreprise que dans la Fonction publique pour interroger l'organisation du travail et promouvoir la solidarité entre salariés.

De nombreuses lacunes institutionnelles ont été pointées, notamment pour les agents publics dont bon nombre ne bénéficient d'aucun service de médecine du travail.

Les militants de l'UR Nouvelle Aquitaine sont bien décidés à investir le champ d'intervention de la santé au travail. Dans cette perspective contact a été pris avec l'ARACT (Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail) et des pistes de travail en commun ont été ébauchées, en particulier dans le domaine de la formation.

## ***Reste à charge zéro: l'UNSA présente aux propositions de la FNMF***

**Dans la dynamique de la plateforme collaborative « Place de la santé », créée pendant la campagne présidentielle, et du travail initié sur la réduction du reste à charge avec les acteurs concernés, la FNMF a souhaité pousser les échanges.**

**Pour ce faire, le 6 février, elle organisait « Place de la Santé - les rencontres » et l'UNSA y était présente.**

Début 2018, le gouvernement a annoncé vouloir mettre en place des mesures pour tendre à un reste à charge zéro sur les soins dentaires, les équipements optiques et audioprothétiques.

La concertation doit durer jusqu'en juin et aboutira sur des mesures gouvernementales pour améliorer l'accès à ces soins et réduire le renoncement à ceux-ci pour des raisons financières.

La table ronde organisée par la FNMF avait donc pour but de présenter des préconisations pour tendre à un reste à charge zéro dans le cadre de la concertation avec le gouvernement.

Ces propositions, issues d'un travail de co-construction avec les organisations syndicales et notamment l'UNSA, ont été déclinées par Thierry Beudet en présence du Rapporteur général de la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale.

Ainsi, pour la Mutualité, il est primordial de rendre un meilleur accès à un panier de soins dentaires, optiques et audio de qualité, sans avoir pour autant à augmenter les cotisations sociales et les prix des complémentaires santé.

Pour l'UNSA, qui participe activement aux travaux avec la FNMF, il est primordial, pour réduire le reste à charge, que la généralisation du financement de la complémentaire santé pris en charge à 50 % par les employeurs dans le privé soit étendue aux agents de la Fonction publique, aux retraités, aux jeunes et aux chômeurs.

## ***Pour les retraité-e-s, trop, c'est trop...***

L'application de l'augmentation de 1,7 point de la CSG au 1<sup>er</sup> janvier 2018 rend palpable la diminution des pensions aux yeux de bon nombre de retraités.

**L'UNSA Retraités dénonce cette injustice et refuse cette stigmatisation. Elle revendique une réelle place du retraité dans la société, comme citoyen actif à part entière et non comme une charge ni une variable d'ajustement !**

**L'UNSA Retraités ne baisse pas les bras, elle reste déterminée à porter ses revendications de justice auprès du gouvernement.**

L'UNSA Retraités a œuvré pour obtenir une réelle action unitaire, concertée et réfléchie, autour de revendications simples et non démagogiques mais elle ne semble pas avoir été entendue.

Compte tenu de ce contexte et de la situation critique que vivent les retraités, face à un gouvernement qui reste sourd, l'UNSA Retraités appelle à une journée d'action le 15 mars 2018 sur ses propres revendications.

Les militants départementaux de l'UNSA Retraités pourront prendre tous contacts nécessaires au niveau de leur département pour porter le mieux possible nos revendications.

**Au niveau national, l'UNSA Retraités appelle les militants de l'Ile-de-France à une journée d'action parisienne également le 15 mars 2018. Les modalités plus précises seront communiquées ultérieurement.**

## ***Congrès extraordinaire de la fédération Banques assurances***

**La fédération Banques assurances a tenu un congrès extraordinaire jeudi 8 février pour élire un nouveau bureau fédéral suite à la retraite de son secrétaire général actuel, Gilles Desseigne.**

A la suite du vote, la liste conduite par François-Xavier Jolicard a obtenu une large majorité. Issu du Syndicat unifié des Caisses d'Épargne, celui-ci devient le nouveau secrétaire général de la fédération.

## ***La fédération UNSA développement durable a élu son Secrétaire général***

**La fédération UNSA Développement durable a tenu son Conseil fédéral le 8 février.**

**Elle a élu son nouveau secrétaire général. Il s'agit de William Fiacre, issu de l'UNSA Aviation civile.**

## ***Assemblée générale de l'UNSA EPIDE***

**L'UNSA EPIDE, membre de l'UNSA Défense, a tenu son assemblée le 6 février. L'occasion de faire le point, autour de Sébastien Marchal, Secrétaire General, pour les militants UNSA de ce secteur, représentant 15 des 19 centres de l'EPIDE.**

L'occasion aussi d'échanger avec Luc Bérille, sur les dossiers interprofessionnels de l'UNSA. L'EPIDE (Établissement pour l'insertion dans l'emploi) œuvre à l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans soit sortis sans diplôme du système scolaire, soit sans emploi quoique titulaires d'un CAP ou BEP.

## ***L'UNSA AU 12<sup>ème</sup> colloque de TEDIS***

L'association TEDIS (Territoire et Dialogue Social) a tenu son 12<sup>ème</sup> colloque le 8 février à Paris.

Luc Bérille, Secrétaire général, y a représenté l'UNSA lors de deux tables rondes, l'une sur la relation base-sommet dans les stratégies et pratiques syndicales, l'autre sur les enjeux de l'unité syndicale.

### ***Le Mag 190 est paru !***

Envie de le lire ? <http://mag.unsa.info/190/>

Envie de s'abonner ? C'est simple :

<http://www.unsa.org/mag/abonnement/>

Imprimez, signez et envoyez à :

UNSA Magazine abonnements 21 rue Jules Ferry 93177 Bagnolet cedex

Pour 10 euros les 8 numéros, l'UNSA Mag chez vous.

Pour des abonnements collectifs, contactez Pascal Priou :

[Pascal.priou@unsa.org](mailto:Pascal.priou@unsa.org)

**Édito** : l'UNSA a 25 ans

### **Agenda**

#### **L'UNSA dans les médias**

#### **Ils ou elles font l'UNSA**

Fatiha Hiraki SG Fédération Commerces services

Lahouari Tami SG UNSA Lidl

Nouvelles sections syndicales, Résultats électoraux

#### **Activités nationales**

Bureau national 24-25 janvier 2018

Les actions de l'UNSA pour l'égalité Femmes/Hommes, contre les violences sexistes

Je développe l'UNSA dans les entreprises

L'UNSA dans les Caisses nationales de Sécurité sociale

**Dossier** : Le Conseil économique social et environnemental (CESE)

#### **Fonction publique**

2018 : baisse du salaire net des agents publics

Jour de carence : le retour !

Loi pour un Etat au service d'une société de confiance

### **Europe et International**

Socle des droits, de la rhétorique à l'action

Brexit : négociations à hauts risques

### **Actualité juridique**

Commission santé

La BDES avec la mise en place du CSE

Motifs de licenciement, vigilance avant d'engager une action

### **Culture et société**

3 questions à Margareth Barcouda – Stop Burn Out

Le MoMA à Paris

Nicolas Régnier

La vie secrète des arbres – Peter Wohlleben

Corot, peintre de la figure humaine

### **Développement durable**

Climate Finance Day